

Cap Fatima

Sur le chemin du le Ciel avec le Cœur Immaculé de Marie



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Samedi prochain, 1^{er} août 2020 : 1^{er} samedi du mois

Méditation proposée :	2 ^e mystère joyeux : La Visitation Version internet, cliquez ICI Version PDF, cliquez ICI
Offrir ce 1 ^{er} samedi pour réparer :	les blasphèmes contre la virginité de la Très Sainte Vierge

Lettre de liaison n° 110 (30 juillet 2020)

Chers amis,

L'histoire des enveloppes ayant contenu le secret de Fatima (voir [précédente lettre de liaison](#)) aura probablement paru incroyable à certains. Et quelles conclusions en tirer ? Un fait unique ne peut à lui seul constituer une preuve. Hélas, ce n'est pas le seul point curieux concernant ce secret. Il en est au moins un autre : la date à laquelle il devait être révélé.

LA DATE DE 1960

La première indication sur cette date a été donnée par sœur Lucie à son évêque peu après lui avoir fait remettre le secret. En effet, ayant appris que Mgr da Silva n'avait pas voulu le lire, elle lui transmit alors quelques indications. Dans son dernier ouvrage sur Fatima, le père Alonso, s'appuyant sur le témoignage du chanoine Galamba, rapporte la façon dont cela se passa :

Quand Monseigneur l'évêque se refuse à l'ouvrir, **Lucie lui fait promettre qu'il serait ouvert définitivement et lu au monde à sa mort ou en 1960, selon ce qui se produirait d'abord. Lucie dit qu'on pouvait le révéler immédiatement si l'évêque l'ordonnait.** Mais elle n'a pas dit qu'il devait le faire immédiatement. Les dates pour en faire la révélation furent déterminées après un dialogue entre l'évêque et Lucie.

La dernière phrase montre que Mgr da Silva était parfaitement au courant des précisions apportées par la voyante.

Très vite après la guerre, sœur Lucie livra certains détails sur cette date. Pour l'année 1946, on dispose ainsi de plusieurs témoignages.

En février, le père Jongen put rencontrer sœur Lucie et lui demanda :

- Vous avez déjà donné les deux premières parties du secret. Quand sera-ce pour la troisième ?
- J'ai communiqué la troisième partie par une lettre adressée à Monseigneur l'évêque de Leiria. Mais elle ne peut être révélée avant 1960.

Le 12 août, John Haffert, le fondateur de l'Armée bleue, put rencontrer la voyante et rapporte dans son livre *Fatima apostolat mondial* :

Tandis que l'évêque avait momentanément quitté la pièce, le chanoine José Galamba de Oliveira se tourna vers moi et me dit : « *Pourquoi ne demandez-vous pas à Monseigneur d'ouvrir le secret ?* » M'efforçant de ne pas laisser transparaître mon ignorance qui, à cette époque, était presque totale en ce qui

concernait Fatima, je le regardai sans manifester de curiosité. Il continua : « *Monseigneur peut ouvrir le secret ; il n'est pas obligé d'attendre jusqu'en 1960.* »

Le 7 septembre, le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, annonça au congrès marial de Campinas au Brésil :

Par les deux parties déjà révélées du secret, – la troisième n'a pas encore été communiquée, mais elle est rédigée dans une lettre cachetée à la cire et elle sera ouverte en 1960 –, on en sait assez pour conclure que le salut du monde, en cette heure extraordinaire de l'histoire, a été confié par Dieu au Cœur Immaculé de Marie.

Le 17 octobre, le chanoine Barthas eut un entretien avec sœur Lucie, en présence de l'évêque de Leiria. Dans son livre *Fatima, merveille du XX^e siècle*, il rapporta l'entretien de la façon suivante :

Quand est-ce que le troisième élément du secret nous sera dévoilé ?

Déjà en 1946, à cette question, Lucie et Monseigneur l'évêque de Leiria me répondirent uniformément, sans hésitation et sans commentaire : « *En 1960* ». Et lorsque je poussais l'audace jusqu'à demander pourquoi il fallait attendre jusque-là, j'obtins pour toute réponse de l'un comme de l'autre : « *Parce que la Sainte Vierge le veut ainsi* ».

Voici donc quatre témoignages qui montrent qu'à peine deux ans après la rédaction du secret, la date à laquelle il devait être révélé, était largement connue. Et ce ne sont pas les seuls. En 1953, le chanoine Galamba fit paraître une importante étude en trois volumes, intitulée *Fatima, altar do mundo* dans laquelle il affirme :

La troisième partie du secret, rédigée par sœur Lucie, a été cachetée des mains de Monseigneur l'évêque et sera ouverte **soit après la mort de la voyante, soit, au plus tard, en 1960.**

Le 13 octobre 1956, le cardinal Tisserant, secrétaire de la Sacrée Congrégation pour l'Église orientale, vint à Fatima pour une inauguration. Dans l'homélie qu'il fit à cette occasion, il déclara : « *Une partie de ce message doit demeurer cachée jusqu'en 1960 ; mais une partie a été rendue publique en 1942 par les autorités ecclésiastiques...* »

En octobre 1956, l'archevêque de Lanciano et le nonce de Madrid rendirent visite à l'évêque de Coïmbra qui leur dit : « *J'ai dans mon tiroir la troisième partie du secret de Fatima que Lucie m'a donnée. Elle m'a dit que je pouvais le lire, mais je n'ai aucune idée de le lire.* »

Le mois suivant, le père Schweigl, dans un chapitre intitulé *Vers l'année 1960...* de son ouvrage *Fatima et la consécration de la Russie*, écrit : « *La troisième partie du message doit demeurer secrète jusqu'en 1960.* »

Le 26 décembre 1957, sœur Lucie confia au père Fuentès à propos du secret :

Je ne peux donner d'autres détails puisque c'est encore un secret. **Seuls le Saint-Père et Monseigneur l'évêque de Fatima pourraient le savoir, de par la volonté de la Très Sainte Vierge**, mais ils ne l'ont pas voulu, pour ne pas être influencés. C'est la troisième partie du message de Notre-Dame qui restera secrète jusqu'à cette date de 1960.

Au début de 1959, Mgr Venancio, le successeur de Mgr da Silva, affirma :

Je pense que la lettre ne sera pas ouverte avant 1960. La sœur Lucie avait demandé qu'elle ne fût pas ouverte avant sa mort, ou pas avant 1960. Or, nous sommes en 1959, et la sœur Lucie jouit d'une bonne santé.

Le père Alonso affirma également :

D'autres évêques ont également parlé, et avec autorité, de la date de 1960 comme indiquée pour ouvrir le fameux document. Ainsi, quand l'évêque, alors titulaire de Tiava, et auxiliaire de Lisbonne, interroge Lucie au sujet de la date à laquelle sera ouvert le secret, il reçoit toujours la même réponse : en 1960.

Enfin, en février 1960, le patriarche de Lisbonne déclara :

Monseigneur da Silva enferma (l'enveloppe cachetée par Lucie) dans une autre enveloppe sur laquelle il indiqua que la lettre devait être ouverte en 1960 par lui-même, s'il était encore en vie, ou sinon par le cardinal patriarche de Lisbonne.

Voilà donc plusieurs témoignages que sœur Lucie n'a jamais démentis et qui donnent trois éléments précis sur la date à laquelle le secret devait être révélé :

- Mgr da Silva peut en prendre connaissance immédiatement et le révéler au monde s'il le juge utile.
- Quelle que soit sa décision, le secret devra être révélé au monde au plus tard en 1960.
- Cette date est une volonté de la Sainte Vierge elle-même.,

Il est parfaitement logique que les conditions pour révéler le secret viennent de la Sainte Vierge. En effet, elle n'a sûrement pas communiqué un secret aux petits voyants pour qu'il ne soit jamais révélé. Or elle leur avait demandé de ne le dire à personne : d'eux-mêmes, il ne pouvait donc pas le révéler. La Sainte Vierge a donc nécessairement fixé un moment pour sa révélation. Il en avait déjà été ainsi pour les deux premières parties : sœur Lucie ne les avait révélées en 1941 que parce qu'elle en avait reçu l'autorisation du Ciel.

Ainsi, vers la fin des années 1950, la date limite de 1960 pour la révélation du secret était de notoriété publique et tout le monde s'attendait à ce qu'il soit révélé cette année-là. Mais le 8 février 1960, par un simple communiqué de l'agence de presse A.N.I., le Saint-Siège fit savoir qu'il avait décidé de ne pas révéler le secret. Pourtant ce communiqué précisait : « *Sur indication de sœur Lucie, la lettre ne pourra être ouverte qu'en l'année 1960* », affirmation exacte mais gravement incomplète, car si la date de 1960 a effectivement été transmise par sœur Lucie, cette date a surtout été fixée par Notre-Dame.

LES DÉNÉGATIONS DU SAINT-SIÈGE

Pendant les quarante années qui suivirent, l'intérêt pour le secret s'estompa. Mais, en mai 2000, lors de la cérémonie de béatification de François et Jacinthe, le secrétaire d'État, le cardinal Sodano, annonça que le troisième secret allait être révélé. Le 26 juin suivant, le Vatican diffusa un important dossier dans lequel se trouve un texte présenté comme étant le troisième secret dans son intégralité.

Dès ce moment, le Saint-Siège, essentiellement par l'intermédiaire de Mgr Bertone, tenta de faire croire que la date de 1960 avait été inventée par sœur Lucie. Déjà quelques années plus tôt, le 24 juillet 1977, Mgr Capovilla, qui avait été le secrétaire de Jean XXIII, avait affirmé au père Alonso : « *Jamais personne n'a dit que le document devrait être rendu public. Je ne saurais pas expliquer non plus pourquoi, en 1960, se répandit la conviction qu'il devait être publié.* » Son affirmation est stupéfiante, car il avait assisté à l'ouverture de l'enveloppe par Jean XXIII en 1959 : il est donc difficile de croire qu'à l'époque, il n'avait pas entendu parler de la date de 1960, au moins par le communiqué de presse de l'A.N.I.

Les entrevues de Mgr Bertone avec sœur Lucie

Le 27 avril 2000, peu avant la cérémonie de béatification de François et Jacinthe, Mgr Bertone se rendit à Coïmbra pour voir sœur Lucie. Dans le dossier diffusé le 26 juin 2000 figure un compte-rendu d'une quarantaine de lignes de cette entrevue, lequel rapporte ces paroles attribuées à sœur Lucie : « *Ça n'a pas été Notre-Dame, mais c'est moi qui ai mis la date de 1960, car, selon mon intuition, avant 1960, on n'aurait pas compris, on aurait compris seulement après. Maintenant on peut mieux comprendre.* »

Cette affirmation est en totale contradiction avec ce qu'avait toujours dit sœur Lucie jusque-là.

Le 17 novembre 2001, Mgr Bertone rencontra une deuxième fois sœur Lucie. Le compte-rendu de cette entrevue assure que sœur Lucie approuva le compte-rendu de l'entrevue du 27 avril 2000.

Le livre du cardinal Bertone

Six ans plus tard, Antonio Soggi, un journaliste italien très connu, faisait paraître un livre intitulé *Le 4^e secret de Fatima*, soutenant que le troisième secret n'avait été que partiellement révélé. Le tollé en Italie fut général, car le Saint-Siège affirmait que le texte diffusé en 2000 était l'intégralité du secret. Le cardinal Bertone mit à profit le 90^e anniversaire des apparitions de Fatima pour publier un livre et contrer les affirmations de M. Soggi. Ce livre intitulé *La dernière voyante de Fatima. Mes entretiens avec sœur Lucie* parut le 10 mai 2007. Écrit par le journaliste Giuseppe De Carli, il a la forme d'un dialogue avec le cardinal Bertone. Voici ce qu'il y est dit à propos de la date de 1960 :

À l'approche de cette date [1960], certaines personnes ont pensé qu'il devait arriver quelque chose d'extraordinaire cette année-là. J'ai demandé à sœur Lucie : « *Est-ce la Vierge qui vous a suggéré cette date, qui vous a indiqué une échéance aussi précise ?* » Elle m'a répondu : « *C'est moi qui ai pris cette décision, parce que j'estimais que 1960 était une date très lointaine de la rédaction du "Secret" de 1944. La Vierge ne m'a rien dit à ce sujet.* » (...)

Les paroles de sœur Lucie offrent une explication plausible, mais je comprends qu'elle ne soit pas entièrement satisfaisante. L'année 1960 était probablement pour elle, en 1944, un horizon lointain ; l'espace de temps entre ces deux dates lui semblait suffisamment grand pour que le sens de la vision soit compris. **C'était une date qu'elle s'était fixée elle-même** et elle l'a confessé avec une candeur désarmante.

Une nouvelle fois, le cardinal Bertone affirme, contrairement à ce qu'a toujours dit sœur Lucie, qu'elle avait elle-même fixé la date de 1960.

L'émission *Porte-à-Porte* du 31 mai 2007

Trois semaines après la parution de son livre, le cardinal Bertone participa à l'émission *Porte-à-porte* de la chaîne de télévision italienne *Rai Uno*. (Voir [précédente lettre de liaison](#)) Au cours de l'émission, le cardinal affirma :

Je lui ai demandé [à sœur Lucie] : « *Est-ce vraiment la Sainte Vierge qui demanda que l'enveloppe ne soit pas ouverte avant 1960, ou est-ce vous qui avez mis cette date ?* » Et sœur Lucie me répondit littéralement : « *C'est moi qui ai mis cette date.* » (...) « *Je pensais que 1960 serait un terme suffisant pour autoriser l'ouverture de l'enveloppe. Et je pensais que peut-être je serais morte et que je ne serais plus impliquée par le secret.* »

Or, sur deux des enveloppes que le cardinal montra au cours de l'émission, figure la mention suivante : « *Par ordre exprès de Notre-Dame, cette enveloppe pourra seulement être ouverte en 1960, par son Excellence Révérendissime Monseigneur le cardinal patriarche de Lisbonne ou par son Excellence Révérendissime Monseigneur l'Évêque de Leiria.* »

Il y a là une contradiction manifeste. Malgré les mentions figurant sur les deux enveloppes qu'il était en train de montrer, le cardinal affirma que sœur Lucie lui avait confié avoir inventé la date de 1960 ! Comment sœur Lucie, après avoir écrit deux fois que l'ouverture en 1960 était un ordre exprès de Notre-Dame, a-t-elle pu lui affirmer que cette date ne venait pas de la Sainte Vierge mais de sa propre intuition ? Comment le cardinal Bertone n'a-t-il pas remarqué la contradiction ? Et s'il l'a remarquée, pourquoi n'a-t-il pas demandé des explications à sœur Lucie ?

La mention sur les enveloppes est également en complète contradiction avec ce que sœur Lucie avait dit à Mgr da Silva. Si la Sainte Vierge a réellement demandé que le secret soit ouvert "*seulement en 1960*", comment a-t-elle puis dire ensuite à Mgr da Silva qu'il pouvait l'ouvrir immédiatement et révéler le secret au monde s'il le jugeait utile ? Comment a-t-elle pu dire également qu'il faudrait l'ouvrir à sa mort si elle survenait avant 1960 ? La volonté de l'évêque ou la mort de sœur Lucie prévaudraient-elles sur un ordre exprès de Notre-Dame ?

INVRAISEMBLANCES ET INCOHÉRENCES

Ainsi, en trois occasions différentes, le cardinal affirma que sœur Lucie lui avait dit avoir elle-même fixé la date de 1960. Mais à chaque fois, elle lui aurait donné une raison différente : avant 1960, on n'aurait pas compris ; puis 1960 était une date suffisamment éloignée de 1944 ; enfin elle serait peut-être morte à cette date. Et non seulement les raisons sont différentes, mais aucune n'est satisfaisante.

Sur la première raison : quels sont les éléments survenus entre 1944 et 1960 qui ont permis de mieux comprendre ? Sœur Lucie a-t-elle effectivement mieux compris après 1960 ? Dans ce cas, qu'a-t-elle compris ? Si elle n'a pas mieux compris, c'est qu'elle s'est trompée. A-t-elle reconnu s'être trompée ?

Le dossier du Vatican tente plusieurs fois de rapprocher la vision du pape tué par des soldats décrite par le texte diffusé le 26 juin 2000, de l'attentat de la place Saint Pierre en 1981. Et, Mgr Bertone affirme qu'au cours de l'entrevue du 27 avril 2000, sœur Lucie lui a dit qu'elle partageait cette interprétation. Mais dans ce cas, la date de 1960 est erronée. Car il n'est pas possible de mieux comprendre en 1960 une prophétie qui ne s'est réalisée que 20 ans plus tard : on ne pouvait mieux comprendre qu'après l'attentat, c'est-à-dire après le 13 mai 1981, mais certainement pas avant. Sœur Lucie a-t-elle reconnu que la date de 1960 était erronée ?

Sur la deuxième raison : Pourquoi fallait-il une date lointaine pour révéler la troisième partie ? Et en quoi la date de 1960 est-elle une date lointaine par rapport à 1944 ? Tout dépend de l'échelle de temps considérée. En outre, lorsqu'elle confirma cette date dans les années 1950, ce délai était encore plus court.

D'ailleurs, le cardinal Bertone reconnaît que ce n'est qu'une « *explication plausible* ». Mais pourquoi n'a-t-il pas demandé des précisions à sœur Lucie s'il trouvait cette raison seulement « *plausible* » ? S'agissant d'un message d'origine divine, il n'est pas possible de se contenter de raisons « *plausibles* ».

Sur la troisième raison : En quoi la mort de la voyante était-elle une raison pour rompre le silence demandé sur le secret ?

Plus généralement, si le 13 juillet 1917 la Sainte Vierge a réellement dit : « *Ceci [le secret] ne le dites à personne* », pourquoi sœur Lucie a-t-elle décidé d'enfreindre cet ordre ? Pour les deux premières parties du secret, elle a attendu d'avoir l'autorisation du Ciel pour les révéler. Pour n'a-t-elle pas fait de même pour la troisième partie ?

Ensuite, la précision de la date est étonnante. Sœur Lucie n'a pas dit : au milieu du XX^e siècle ou dans une vingtaine d'années, ou une expression analogue. Pour annoncer la deuxième guerre mondiale, la Sainte Vierge a seulement dit qu'elle viendrait peu après un signe dans le ciel. Par contre ici, sœur Lucie dit avec assurance : en 1960 !

De même, on ne voit absolument pas comment sœur Lucie aurait pu fixer cette date à partir de la seule vision diffusée le 26 juin 2000. Pourquoi cette date plutôt qu'une autre ? Quels sont les éléments de la vision qui l'ont incité à choisir cette date ? Comment explique-t-elle son intuition ?

Sœur Lucie a-t-elle perdu la tête ?

Si c'est vraiment la Sainte Vierge qui a fixé la date de 1960, alors sœur Lucie a menti en disant au cardinal Bertone qu'elle l'avait fixée de sa propre initiative. À l'inverse, si c'est bien elle qui a imaginé la date, elle a menti en écrivant sur les enveloppes que c'était un ordre exprès de la Sainte Vierge. Et elle a menti à toutes les personnes à qui elle a dit, avant 1960, que la date venait de la Sainte Vierge.

Et quand bien même elle aurait menti pendant plusieurs années, pour quelle raison a-t-elle tout d'un coup changé d'avais ? Car c'est un autre sujet d'étonnement : sœur Lucie n'a jamais expliqué pourquoi elle avait dit une chose jusqu'en l'an 2000 et une autre après. Serait-ce qu'elle se serait aperçue de son erreur ? Pourquoi a-t-elle attendu si longtemps pour corriger ce point et dire que 1960 était une date choisie par elle ? Et comment a-t-elle expliqué que son intuition n'ait pas été bonne ?

Et si elle est sincère dans les deux cas, alors elle a l'esprit dérangé et raconte n'importe quoi. Pourtant, le portrait qu'en fait le cardinal Bertone dans son livre n'est ni celui d'une personne dérangée, ni celui d'une personne qui a perdu la mémoire :

J'ai été frappé par la fraîcheur de son souvenir, par la netteté des images qu'elle avait gardées, par sa précision. Elle racontait des événements et son récit était constitué d'une série d'images très vives, comme si elle regardait un film. (...) La précision de ses souvenirs était absolue.

On est en pleine contradiction ! De deux choses l'une : soit sœur Lucie a complètement perdu la mémoire, soit celle du cardinal Bertone est défaillante. Il n'y a pas d'autre alternative : ou c'est la Sainte Vierge qui a fixé la date, ou tout peut être faux. Car si sœur Lucie a inventé un point aussi important, alors elle a pu inventer tout le reste. Dans ce dernier cas, toute la crédibilité de son témoignage est détruite.

Une insistance Bien curieuse

La persévérance du cardinal Bertone à prouver que la date de 1960 a été inventée par sœur Lucie alors même qu'il présente deux enveloppes sur lesquelles il est écrit que c'est un ordre exprès de la Sainte Vierge, est également incompréhensible. Le cardinal ne peut pas ne pas avoir remarqué la contradiction entre ce qui était écrit sur les enveloppes et ce qu'il prétend avoir entendu de sœur Lucie. La date de 1960 semble le gêner : pourquoi ? Que lui importe que ce soit sœur Lucie ou la Sainte Vierge qui ait fixé cette date ? Et même en admettant que sœur Lucie ait inventé la date de 1960, pourquoi est-il si important de faire savoir qu'elle vient bien de sœur Lucie ?

Toutes les révélations du cardinal Bertone à partir de 2000 sont donc difficilement acceptables. Or il ne s'agit pas d'un point secondaire : il s'agit de paroles de Notre-Dame. Il faut donc poursuivre nos investigations pour tenter de savoir où est la vérité, ce que nous ferons dans les prochaines lettres de liaison.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie
Yves de Lassus